

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE JARGEAU

**Séance du 02 avril 2026**

L'an deux mille vingt-six, le deux avril à vingt heures et trente minutes, les membres du Conseil municipal, dûment convoqués le vingt-sept mars deux mille vingt-six, se sont réunis à la salle du Conseil municipal de la mairie, sous la présidence de Mme Sophie HERON, Maire.

**Étaient présents :** Mme Sophie HÉRON, M. Jacques LEROY, Mme Claudine BEGON, Mme Virginie GUIRAUD, M. Denis ROUET, Mme Valentine DOUCHET, M. Jean-Pierre MISSERI, M. Christian CHAMPION, M. Brice LE BONNIEC, Mme Marielle LAMBERT, M. Jean-Michel LAPEYRONIE, Mme Marie-Claire NIAF, Mme Carole CORNU, Mme Ibtissam BOCHER, M. Jérôme ROPARS, M. Guillaume DESROCHES, Mme Nadia BOUDOUH, Mme Elodie BOURSIN, M. Mehmet CANKAYA, Mme Charline PEYRAT, Mme Adeline LE BONNIEC, M. Teuwo LINGET, M. Christophe DELVERT

**Étaient absents/excusés :**

M. Guillaume POUGET, procuration donnée à Mme Sophie HÉRON  
Mme Aurélie BIZEAU, procuration donnée à M. Jacques LEROY  
M. Jules CHOUQUET, procuration donnée à Mme Claudine BEGON  
Mme Alexandra DESPRES

M. Teuwo LINGET est élu secrétaire de séance à l'unanimité.



### **22-2026DEL - COMMISSIONS MUNICIPALES**

Vu l'article L. 2121-22 du CGCT permettant au Conseil municipal de constituer des commissions d'instruction composées exclusivement de conseillers municipaux,

Dans les communes de plus de 1000 habitants, les différentes commissions municipales devront être composées de façon à respecter le principe de la représentation proportionnelle. Toutefois, la loi ne fixant pas de méthode pour la répartition des sièges de chaque commission, le conseil municipal doit s'efforcer de rechercher la pondération qui reflète le plus fidèlement la composition politique de l'assemblée, chacune des tendances représentées en son sein devant disposer au moins d'un représentant.

Le nombre des membres est fixé à 6 membres titulaires pour chaque commission, répartis comme suit :

- 6 membres titulaires : 1 adjoint ou un conseiller délégué en charge de l'animation de la commission et 5 conseillers issus de la majorité (Absence de minorité sur le mandat 2026 / 2032)

Vu l'avis favorable de la commission Générale du 02 avril 2026,

**Il est proposé au Conseil municipal de former 7 commissions :**

- 1) Cadre vie, Urbanisme
- 2) Culture, Communication
- 3) Finances, Commerces
- 4) Education, Jeunesse
- 5) Solidarité, Environnement
- 6) Citoyenneté, Tourisme
- 7) Sports, Cérémonies



**Commission 1 : Cadre de vie, Urbanisme, (animateur : Jacques LEROY)**

Qualité	Membres issus de la majorité
Titulaires 5	Mehmet CANKAYA
	Jérôme ROPARS
	Christian CHAMPION
	Aurélie BIZEAU
	Jean-Michel LAPEYRONIE

**Commission 2 : Culture, Communication, (animateur : Claudine BEGON)**

Qualité	Membres issus de la majorité
Titulaires 5	Adeline LE BONNIEC
	Jules CHOUQUET
	Aurélie BIZEAU
	Jacques LEROY
	Carole CORNU

**Commission 3 : Finances, Commerces, (animateur : Guillaume POUGET)**

Qualité	Membres issus de la majorité
Titulaires 5	Guillaume DESROCHES
	Adeline LE BONNIEC
	Christophe DELVERT
	Marielle LAMBERT
	Teuwo LINGET

**Commission 4 : Education, Jeunesse, (animateur : Virginie GUIRAUD)**

Qualité	Membres issus de la majorité
Titulaires 5	Elodie BOURSIN
	Claudine BEGON
	Marie-Claire NIAF
	Mehmet CANKAYA
	Nadia BOUDOUH

**Commission 5 : Solidarité, Environnement (animateur : Denis ROUET)**

Qualité	Membres issus de la majorité
Titulaires 5	Charline PEYRAT
	Jules CHOUQUET
	Marie-Claire NIAF
	Valentine DOUCHET
	Brice LE BONNIEC



n° 22\_2026DEL  
Nomenclature n° 512

Nombre de membres : 27  
Présents : 23  
Votants : 26

Envoyé en préfecture le 09/04/2026

Reçu en préfecture le 09/04/2026

Publié le

ID : 045-214501736-20260402-22\_2026DEL-DE



**Commission 6 : Citoyenneté, Tourisme, (animateur : Valentine DOUCHET)**

Qualité	Membres issus de la majorité
Titulaires 5	Jean-Pierre MISSERI
	Christophe DELVERT
	Brice LE BONNIEC
	Denis ROUET
	Christian CHAMPION

**Commission 7 : Sport et Cérémonies, (animateur : Jean-Pierre MISSERI)**

Qualité	Membres issus de la majorité
Titulaires 5	Ibtissam BOCHER
	Claudine BEGON
	Denis ROUET
	Carole CORNU
	Brice LE BONNIEC

**Le Conseil municipal vote à l'unanimité le retrait du vote à bulletin secret au profit du vote à main levée.**

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal vote à l'unanimité** les nominations des conseillers dans les commissions municipales citées ci-dessus.

**Adopté à l'unanimité**



Le Secrétaire de séance,



Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus  
Pour extrait certifié conforme, le 02 avril 2026

Acte certifié exécutoire  
Acte publié le :  
Acte notifié le :



Envoyé en préfecture le 09/04/2026

Reçu en préfecture le 09/04/2026

Publié le



ID : 045-214501736-20260402-22\_2026DEL-DE